



DISTRICT AISNE BILLARD

Réunion District du 26 avril 2022

à CHAUNY

▪ **Comité directeur :**

Présents : C Vasseur – P Moley – Y Eliard – E Tétart – D Scherer – D Potier

Absents Excusés : F Duriez – G Duchêne

▪ **Ouverture de la réunion 17 h 45**

▪ **Administratif :**

Le président remercie le club de Chauny pour l'accueil et l'ensemble du comité pour le travail réalisé pendant son absence.

Le district compte 9 clubs pour un effectif de 320 licenciés :

- + 91 licences / saison 2020-2021
- - 8 licences / saison 2015-2016

Suite à des informations communiquées par certains clubs on conclut que malgré l'augmentations du nombre de licencié, il y a moins de compétiteurs et de fréquentation dans les clubs.

Nous rappelons que certains documents sont obligatoires pour être éligible aux différentes subventions proposées par le DAB. Nous allons ajouter un paragraphe dans le **Règlement Intérieur** à ce sujet pour la saison prochaine ainsi que sur la présence à l'Assemblée Générale. **Donc à partir de l'année prochaine tout club qui ne nous fournis pas ses documents obligatoires ou ne justifie pas son absence à l'Assemblée Générale se verra refusés les subventions proposées par le DAB.**

Liste des documents obligatoires :

- Statuts et Règlement Intérieur
- Compte rendu de la dernière Assemblée Générale
- Bilan Financier et les disponibilités financière du club

A date les clubs de Tergnier et Chauny BA n'ont toujours rien envoyé au DAB, une relance leurs sera faite dans les jours à venir.

Didier Scherer présente un fichier Excel de gestion de comptabilité qui sera transmis au club. Qui permettra de faire plus facilement les bilans financiers ou d'améliorer ceux que vous utilisez.

Les demandes de **Subventions Soutien Clubs** doit être renvoyer à Cédric Vasseur par mail ou courrier avant le **8 Mai 2022** en ce qui concerne les demandes de **Subventions Matériel Pédagogique ou Informatique** elles doivent être envoyé avant le **8 Juin 2022**.

Le DAB va formuler une demande de subvention pour l'achat d'un ordinateur. Cet ordinateur sera le paiement du futur site internet donc l'ordinateur appartiendra à Yohann Moy le créateur et non au DAB.

Dans un mail du 8 Novembre 2021 le DAB à demandés à chaque club de faire le palmarès de ces joueurs. Nous allons envoyer une relance à tous les clubs pour s'assurer que cela est fait ou sera fait avant la fin de saison. Si ce palmarès n'est pas fait ou qu'il n'est pas envoyé au DAB, le District ne fournira pas les diplômes et les primes comme les autres années.

Dans le même mail du 8 Novembre le DAB avait demandé une présentation du club avec photos (sans joueur) pour le futur site internet.

A date :

- **Effectué** : Laon – Chauny Acad – Noyon – Guignicourt
- **Non réaliser** : Soissons – St Quentin – Vaudesson – Tergnier – Chauny BA

Nous rappelons la date et le lieu de l'Assemblée Générale qui aura lieu le **28 août 2022 à Soissons à 9 H30**. Également le District va réserver un restaurant le midi pour partager un repas tous ensemble. Lors de l'envoi de la convocation nous vous demanderons de nous prévenir qui souhaiterait participer au repas. Le repas sera à charge de chaque participant.

Dans le futur calendrier de l'Aisne nous allons rajouter les dates qui se jouent le mercredi dans la légende pour éviter les erreurs et également faire un calendrier avec uniquement les compétitions de l'Aisne pour une lecture plus facile

Le DAB à récupérer 3 Kakemono qui peuvent servir dans des manifestations (Voir Eric Tetart pour le tissu et l'impression).

▪ **Trésorerie** :

Le compte chèque à un solde de 6230.14 € et sur Livret A 22830.51 € nous somme à jour des dépenses. Nous avons reçu comme subventions 335€ pour le matériel pédagogique, 139€ pour le matériel informatique et 864€ pour le fonctionnement.

Suite à l'augmentation de la vie en générale le DAB décide d'augmenter le barème de remboursement pour l'année prochaine.

Barème pour la saison 2022/2023 :

- 15€ par repas
- 30 € par nuit
- 0.25 € du km

Nous mettons également en place un forfait repas pour chaque réunion de bureau du comité à destination du club qui reçoit ce forfait sera de 50 €

A date un seul club (Chauny ACAD) est à jour du paiement des équipes interclubs pour rappel, les règlements stipule bien que la somme de **5€** doit être payés avant toute participation.

Le District à acheter des cahiers Découverte à la destination des clubs qui sera refacturer 15cts/pièce. A date :

- Guignicourt : 180 cahiers = 27€
- Laon : 180 cahiers = 27€
- Noyon : 240 cahiers = 36€
- Tergnier : 60 cahiers = 9€
- Saint-Quentin : 360 cahiers = 54€

Les primes ReBoost donne lieu à des subventions d'un total 8688€ pour les différents clubs du comité. (Répartition : FFB = 5346€ HDF = 3342€). **Félicitations à tous les clubs.**

▪ **Formation :**

Un formulaire d'inscription a été mis en ligne depuis novembre, seulement 5 inscrits au total par conséquent à partir de la saison prochaine nous allons prévoir des dates fixes avec des lieux prédéfinis ce qui donnera lieu à une date limite d'inscription.

Une séance de DFA aura lieu le 15 juin 2022 (comme prévu au calendrier) nous demandons donc aux clubs de recenser les jeunes intéressés et de prévenir Frédéric Duriez (Président de la Commission Jeunes et Formations).

Un CFA a été organisé à Noyon du 4 au 5 Décembre 2021 qui a été un succès avec 7 inscrits et une très bonne ambiance, tout cela animé par le formateur Jean François FLORENT qu'on remercie une nouvelle fois.

Le mercredi 11 Mai après-midi aura lieu la finale de l'Aisne 4 Billes au Billard Club de Soissons. Frédéric Duriez à envoyer un mail à tous les clubs le 27 Avril à ce sujet.

▪ **Commission de discipline :**

Après le décès de Christian Strzelecki, nous recherchons un nouveau membre pour la commission. Toute personnes intéressées est la bienvenue.

3 incidents nous ont été rapporter cette saison :

- Lors d'un tour de libre à Vaudesson le club n'a pas fourni d'arbitre car il recevait une poule croisée. **Incident en étude par la commission.**
- Stanislas Ciosek suspendu pour le 1 tour aux 3 bandes car absent entre J-11 et la compétition sans justificatif. **Tableau des sanctions.**
- Philippe Casier pendant la finale de l'Aisne 5 quilles à St Quentin a eu un comportement et une attitude inacceptable (insultes, agressions et perturbation de la compétition). **Incident en étude par la commission.**

▪ **Commission Règlements et Formulaire :**

Le président propose une nouvelle commission pour l'étude et la mise à jour des règlements et statuts, cette commission sera votée lors de l'Assemblée Générale.

Composition : Cédric Vasseur (**Président**) accompagné de Yvon Eliard – David Potier – Patrick Moley

Une réunion entre les responsables sportifs va être organiser pour uniformiser les documents (convocation, tour de jeu, etc).

Bertrand Butti propose de retirer le règlement du 5 Quilles et de créer un document unique pour le 5 Quilles.

▪ **Commission Interclubs :**

Les résultats des Interclubs sera à rentrer par les clubs qui reçoivent comme pour les JDS nationaux sur le site FFB (Eii). Une démonstration sera faite lors de l'Assemblée Générale et également des passages dans les clubs seront proposés pour une formation approfondie.

Le DAB va acheter des trophées pour chaque vainqueur qui sera remis en jeu tout les ans, comme en Interclubs Multidisciplines.

Une compétition multidisciplinaire sera organisé en fin de saison le 28 et/ou 29 mai 2022. Le formulaire d'inscriptions est disponible sur le site du District et envoyé aux clubs.

Le District cherche de nouvelles formules de jeu en Interclubs Aisne (exemple : biathlon, etc), si vous avez des idées à nous proposer ce sera avec plaisir. Vous pouvez envoyer vos idées à Cédric Vasseur, David Potier et Eric Tétart.

▪ **Commission Sportive :**

Le District cherche une nouvelle formule de jeu pour les individuelles car nous constatons moins de compétiteurs, trop de week-end et tour de jeu et également le problème de l'Inter Arbitrage. Comme pour les Interclubs, vous pouvez envoyer vos propositions à Cédric Vasseur.

Pour la saison prochaine les distances seront mises à jour. Nous allons jouer les distances de la FFB avec limitations de reprise par rapport à la moyenne haute (exemple : Libre N3 – 200pts, moyenne haute 12.5 ce qui donne $200/12.5 = 16$ donc la distance sera 200 points ou 15 reprises).

Nous rappelons également que les clubs recevant les compétitions doivent saisir les match sur le site de la FFB (Eii) et nous pas les envoyés au responsable sportif pour qu'il le fasse à leur place.

▪ **Site Internet :**

Le futur site internet avance malgré la prise de retard suite un énorme bug de serveur. Une présentation au vidéo projecteur par le Président de la structure du site et des certaines fonctionnalités possibles

Fin de la réunion à 21h00,

Le secrétaire de séance

D POTIER

Le président du district

C VASSEUR